

LE 22 AVRIL 2025

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, dûment convoqué le mardi 15 avril 2025, s'est réuni dans la salle consulaire de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles – 268, route du Suet - 74350 CRUSEILLES, sous la présidence de M. Xavier BRAND, Président

Etaient présents ou représentés :

Commune d'Allonzier la Caille

Mme Claire MEGARD, Mme Catherine SGRAZZUTTI, Mme Cécilia HORCKMANS *procuration*

Commune d'Andilly

M. Vincent HUMBERT *procuration*

Commune de Cernex

M. Vincent TISSOT, Mme Agnès RICHARD

Commune de Cercier

M. Patrice PRIMAULT, *procuration*

Commune de Copponex

M. Julian MARTINEZ, Mme Geneviève NIER

Commune de Cruseilles

Mme Sylvie MERMILLOD, M. Claude ANTONIELLO, Mme Sonia BRIFFAZ, Mme Valérie PERAY, M. Jean PALLUD, Mme Chrystel BUFFARD, M. Bernard DESBIOLLES, M. Nathan JACQUET

Commune de Cuvat

Mme Julie MONTCOUQUIOL, M. Philippe CLERJON

Commune du Sappey

M. Pierre GAL

Commune de Saint-Blaise

Mme Christine MEGEVAND

Commune de Villy le Bouveret

M. Jean-Marc BOUCHET

Commune de Villy le Pelloux

Mme Charlotte BOETTNER

Commune de Vovray-en-Bornes

M. Xavier BRAND

Quorum : nombre total de délégués en exercice 28 ; présents ou représentés : 24 ; Absents : 4

Secrétaire de séance : Mme Sylvie MERMILLOD

Date d'affichage : 25 AVR. 2025

OBJET : APPROBATION DU PLAN DE MOBILITE SIMPLIFIE

APPROBATION DU PLAN DE MOBILITE SIMPLIFIE

Vu l'exposé de Mme Charlotte Boettner, Vice-Présidente en charge de la mobilité,

Vu la compétence Mobilité de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles.

Vu l'avis favorable du conseil communautaire du 23 janvier 2024 relatif à l'engagement d'un Plan de Mobilité Simplifié

Considérant l'engagement de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles dans un programme Territoire Engagé Transition Ecologique.

Considérant la volonté de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles de favoriser les mobilités alternatives à l'usage individuel de la voiture pour les déplacements utilitaires.

La Loi LOM, CC Pays de Cruseilles a pris la compétence Mobilité, offre la possibilité aux autorités organisatrices de la mobilité d'élaborer un Plan de Mobilité Simplifié (PDMS). Il s'agit pour le territoire de se doter d'une véritable stratégie et d'un programme d'actions en matière de mobilité afin de répondre aux enjeux de déplacement et aux besoins de la population.

La CC Pays de Cruseilles a ainsi engagé l'élaboration de son plan de mobilité simplifié au printemps 2024, avec l'appui de l'Agence Ecomobilité Savoie Mont Blanc.

Une première phase de diagnostic a permis de définir plusieurs scénarios de développement et d'orientations permettant dans un second temps d'élaborer le programme d'actions représentant des solutions de mobilités pour le territoire en termes de transports collectifs, de transports à la demande, de covoiturage, de modes actifs et d'actions complémentaires concourant aux mobilités alternatives.

La démarche a associé à chaque étape la commission Mobilité et été présentée en bureau communautaire. Une rencontre dédiée a également permis d'associer les collectivités voisines et les partenaires institutionnels et techniques à la réflexion.

Le programme d'actions proposé repose sur 4 axes d'intervention et 13 actions :

Axe 1 - Offrir une accessibilité alternative routière au territoire

- Action 1. Apaiser l'ensemble des centres-bourgs
- Action 2. Mettre en œuvre une politique de gestion de stationnement dans les principaux pôles
- Action 3. Etudier les opportunités de stationnements sur l'ensemble des bourgs

Axe 2 - Mailler le territoire d'une offre de transport en commun structurante et performante

- Action 4. Evolution de la ligne 272 : Création de lignes Cruseilles-Annecy et Cruseilles-Genève
- Action 5. Expérimentation d'une ligne Cruseilles – Grosly (gare)
- Action 6. Extension de la ligne Sibra 21 Meythet – Pringy vers Cuvat (mairie)
- Action 7. Création d'un service de transport à la demande sur le territoire (dont extension ponctuelle Proximité et Sibra à la demande)

Axe 3 - Utiliser l'ensemble des leviers de la mobilité partagée

- Action 8. Mise en place de stations d'autopartage
- Action 9. Création de lignes de covoiturage dynamique
- Action 10. Création d'un parking de covoiturage - P+R et d'arrêts de TC à l'échangeur de Copponex
- Action 11. Etudier la pertinence d'un dispositif de gratification à la pratique de covoiturage

2025-53 MOBILITE/ APPROBATION DU PLAN DE MOBILITE SIMPLIFIE

Axe 4 - Développer les services autour des infrastructures cyclables (cf. schéma directeur cyclable)

- Action 12. Mise en œuvre de l'axe structurant véloroute des 5 lacs entre Allonzier-la-Caille et Saint Blaise
- Action 13. Mise en œuvre de liaisons secondaires préconisées dans le schéma directeur cyclable
- Action 14. Mise en œuvre de mesures d'accompagnement
 - o Action 14.1 Déploiement de stationnements cyclables (P+R, centre bourgs, équipements publics, sites touristiques ...)
 - o Action 14.2 Proposer un service de location vélos libre (Cruseilles, PAE de la Caille...)
 - o Action 14.3 Mise en place d'actions de communications et d'animations.

L'ensemble des actions repose sur des temporalités différentes et d'éventuels partenariats. Elles seront mises en œuvre en fonction de priorités et des moyens de la collectivité qui restent à définir. Elles constitueront également la base de la convention de partenariat en cas de transfert de la compétence Mobilité à la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Monsieur le Président invite le Conseil à se prononcer sur l'approbation du Plan de Mobilité Simplifié et le programme d'actions défini tel que présenté

**Le Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles,
entendu l'exposé du Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

- ➔ **APPROUVE** le Plan de Mobilité Simplifié défini tel que présenté
- ➔ **AUTORISE** Monsieur le Président à effectuer et à signer tous documents afférents à la présente délibération.

La Secrétaire de Séance
Sylvie MERMILLOD

Acte certifié exécutoire le : **25 AVR. 2025**

Le Président
Xavier BRAND

